

Brève de réunion

Séminaire enjeux Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)

Jeudi 20 octobre 2022

1. Participants :

S. ABRANT-GRANDGIRARD (CAV), F. MERCIER (CAV), J. PLAISANCE (CAV), F. MARTZLOFF (CAV), L. SIMONEL (CCTDS), J-M. BERTIN (CCTDS), D. SEIMPERE (CCTDS), A. MAGNIN (CCTDS), C. PINOT (CCTDS), R. MOLLIARD (CCHVS), C. MARTEL (CCHVS), G. MERCIER (CCHVS), C. LITZLER (CCHVS), M. ROUGET (CCHVS), N. GAUDINET (CCTV), L. DURUPT (CCTV), C. FRIQUET (C3, PVVS), J-J MILLERAND (C3), A. ROBIN (CA 70), N. SIBILLE (SIED 70), O. CORBERAND (SYTEVOM), S. RAPP (DDT 70), M. PERRIN (RBFC), V. LUTHRINGER (PVVS), C. PERON (PVD Scey et Jusey), O. LORENZON (PVVS), M. FOULON (PVVS), R. THALER (ECOVIA), R. LAI (ECOVIA).

2. Ouverture de la réunion

C. FRIQUET, Présidente du PVVS, ouvre la séance. Elle remercie les personnes présentes pour ce séminaire. Elle rappelle que la démarche d'élaboration du PCAET s'étale jusqu'en 2023 et qu'elle nécessite la participation des EPCI afin d'élaborer un PCAET adapté à tous les territoires, pour rappel, des plans d'actions seront élaborés à l'échelle de 5 EPCI du PVVS :

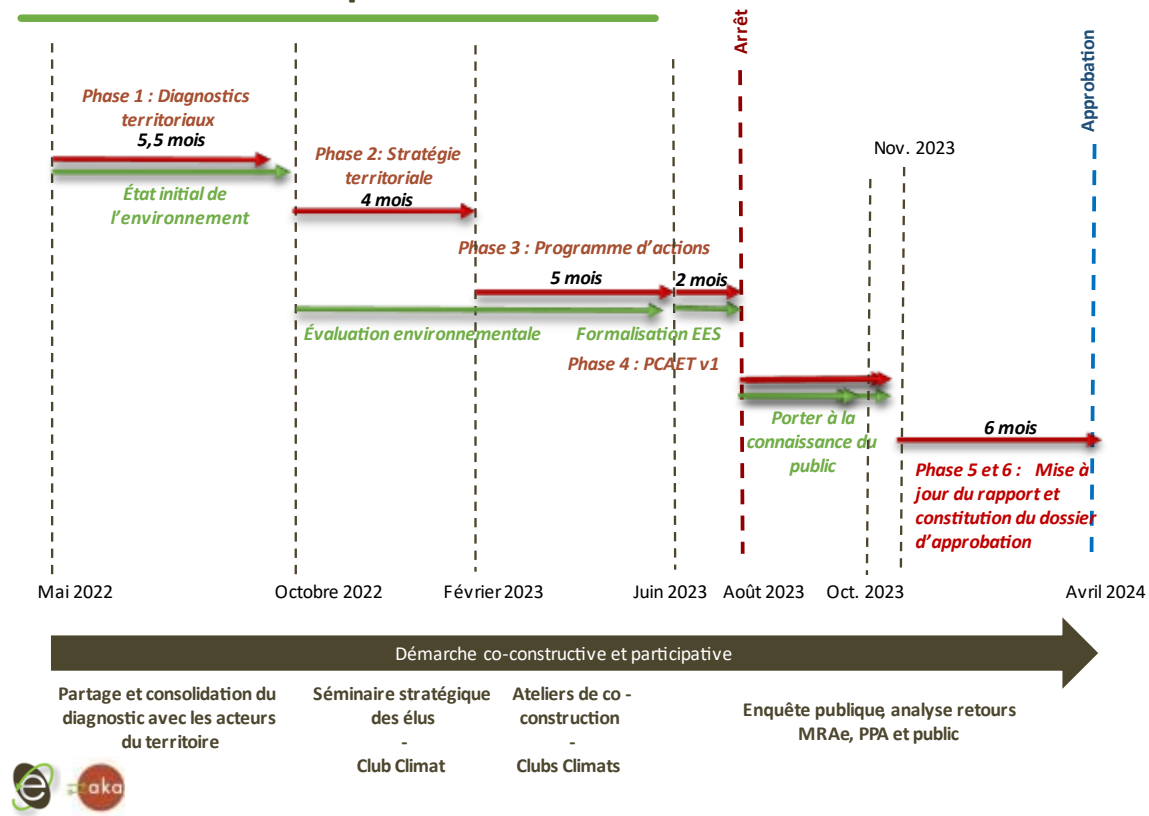
- La Communauté d'Agglomération de Vesoul (CAV), EPCI obligé
- La Communauté de Communes des Combes (C3)
- La Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône (CCHVS)
- La Communauté de Communes Terres de Saône (CCTDS)
- La Communauté de Communes du Triangle Vert (CCTV)

Elle invite les participants à se présenter (liste des participants ci-dessus). Elle laisse la parole à R. LAI, chargé de production au sein du groupement ECOVIA – AKAJOLE en charge de l'élaboration du PCAET du PVVS et de son évaluation environnementale.

3. Démarche d'élaboration du PCAET

R. LAI (ECOVIA) rappelle la démarche d'élaboration du PCAET, il rappelle que la phase de diagnostic et d'état initial arrive à sa fin et que le but de la réunion d'aujourd'hui est de valider les diagnostics de territoire avec les EPCI et de définir avec eux les principaux enjeux pour l'élaboration de leurs PCAET.

Une élaboration planifiée sur 2 ans



4. Présentation des chiffres clefs des diagnostics territoriaux

R. LAI présente les chiffres clefs du diagnostic de territoire à l'échelle du PVVS ainsi que les enjeux identifiés par le groupement.

4.1. Interventions

Les participants rappellent les enjeux autour du stockage carbone, notamment dans les terres agricoles et pointent le rôle important de ce secteur pour les paysages et l'économie du territoire.

Il est également relevé que les émissions du secteur routier sont liées aux axes routiers traversant les territoires pour lesquels les EPCI ont peu de capacités d'action.

5. Atelier autour des enjeux des EPCI sur les thématiques Air, Energie, Climat

Cinq groupes sont formés (par EPCI) pour échanger autour des enjeux de la transition écologique sur les différents EPCI du PVVS, les résultats issus des guides contributeurs, remplis par les participants sont présentés ci-dessous :

I. Enjeux environnementaux liés à l'EIE

1. Classement des thématiques environnementales issues de l'état initial de l'environnement (classer par ordre de priorité : 1 important à 3 faible) ?

On peut voir que différentes catégories se distinguent en fonction des scores et du nombre de citations des enjeux, en premier lieu les enjeux liés à l'adaptation au changement climatique et à l'énergie, suivi des enjeux liés aux émissions de GES et de polluants atmosphériques, ainsi que sur la ressource en eau.

Enjeux prioritaires

- Adaptation au changement climatique
- Energie

Enjeux importants

- GES et pollution
- Ressources en eau

Enjeux moyens

- Sites et sols pollués
- Ressources minérales
- Usages du sol
- Milieux naturels et biodiversité
- Déchets

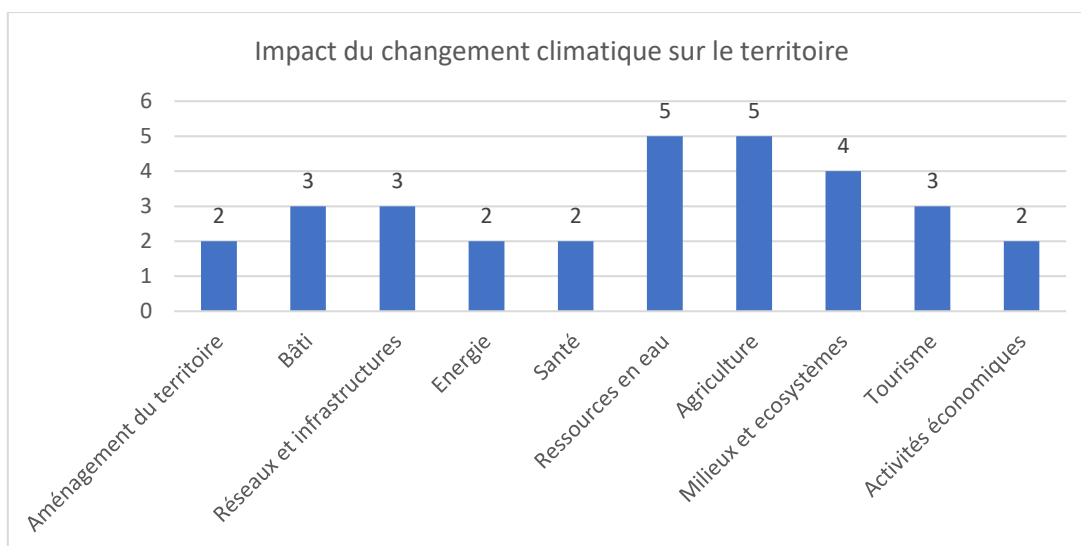
Enjeux faibles

- Nuisance
- Risques majeurs

II. Changement climatique

2. Quels sont les impacts du changement climatique observés sur le territoire ? Quelles solutions ont été mises en œuvre ?

Les 5 EPCI observent des impacts du changement climatique sur les ressources en eau (étiage, qualité, difficulté approvisionnement en eau potable) et sur l'agriculture (baisse des rendements, pertes de récoltes), 4 EPCI observent des impacts sur les milieux naturels et les écosystèmes, notamment sur la forêt et les écosystèmes aquatiques. 3 EPCI observent des problèmes sur le bâti, les réseaux et les infrastructures notamment de fissures sur les bâtiments et les voiries, mais également des problèmes lors des fortes précipitations. Le tourisme de certains territoires (C3, CCHVS et CCTS) est également un secteur impacté du fait de la difficulté de la navigation de la Saône lors des périodes d'étiages et en lien avec la prolifération d'algues (eutrophisation), mais également du fait des impacts du changement climatique à l'échelle de l'Europe rendant plus difficile l'accès à la Saône.



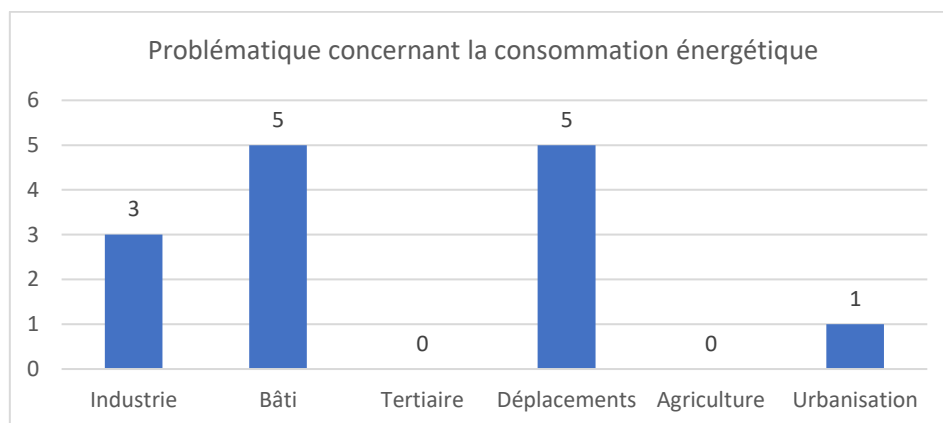
Parmi les solutions mises en œuvre pour lutter contre ces impacts : la mise en place d'enrochements pour stabiliser les bâtiments, l'importation d'eau, la création de bassins d'orages et de retenues d'eau et la sanction dans le cas de non-respect des arrêtés sécheresse sur la CCTS. La mise en place de réservoirs d'eaux pluviales, la vigilance réglementaire, ou la végétalisation des zones urbaines pour lutter contre les îlots de chaleur sur la CAV.

III. Consommation d'énergie

3. Parmi les activités ci-dessous, lesquelles représentent un enjeu ou une problématique locale pour vous par rapport aux consommations énergétiques ?

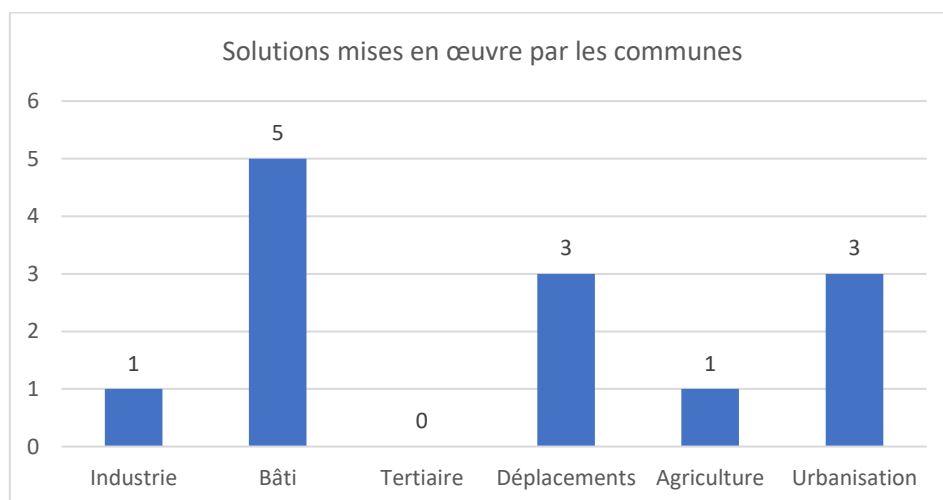
Tous les EPCI relèvent que les déplacements et les bâtiments représentent une problématique sur leurs territoires en termes de consommation énergétique, l'industrie est également un secteur important sur la CAV, la CCHVS et la CCTS. Pour le bâti, les problématiques proviennent de la difficulté de rénover de grands logements pour des populations à faibles revenus, pour les déplacements il s'agit du manque d'alternatives à la voiture individuelle, notamment pour les trajets domicile-travail, pour l'industrie, sur la CAV on note les impacts liés au trafic routier de l'entreprise STELLANTIS.

En revanche, le secteur tertiaire et l'agriculture ne sont pas considérés comme représentant des problématiques par les EPCI.



4. Quelles actions avez-vous engagées par rapport à ces problématiques ?

Sur tous les EPCI des solutions ont été mises en place pour réduire les consommations énergétiques du bâti (aides à la rénovation/isolation, changement des menuiseries sur les bâtiments publics, sensibilisation via l'ADERA et le PVVS). 3 EPCI ont mis en place des actions concernant les déplacements (Plans de déplacement, pistes cyclables et développement des alternatives aux produits pétroliers pour la flotte de la CAV, participation au dispositif Proxygene (plateforme mobilité domicile-travail) pour la CCTS et la CCHVS), plusieurs EPCI travaillent sur l'impact de l'urbanisation à travers leur PLUi (CAV, C3) ou via le changement des luminaires LED et la taxe sur les changements vacants (CCTS).

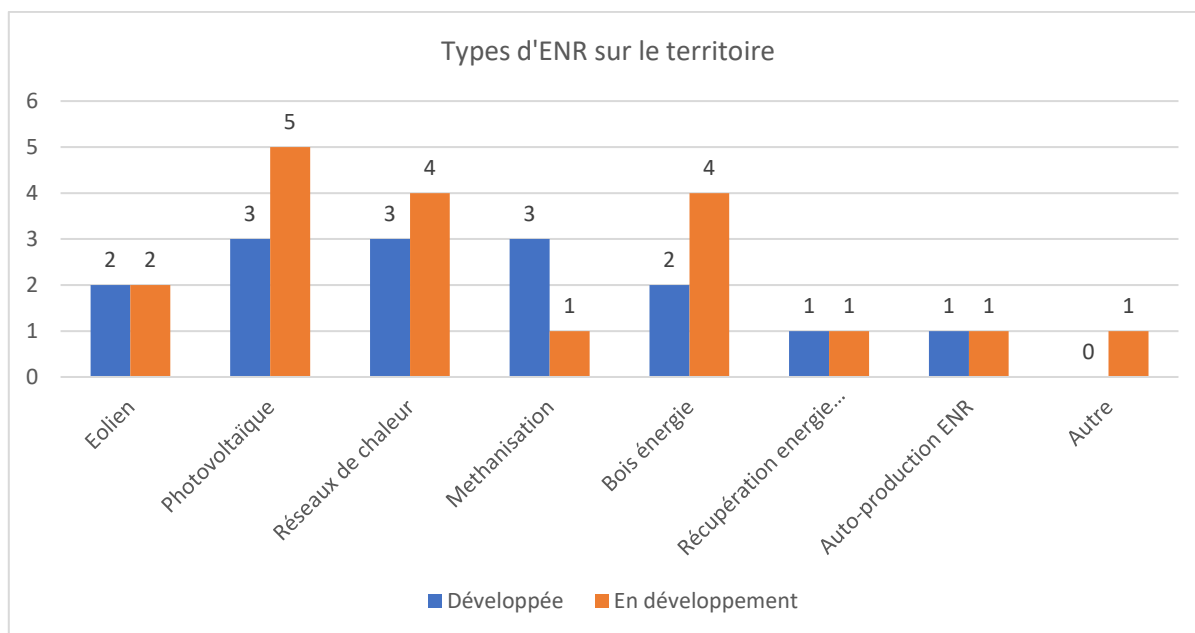


Parmi les partenaires cités pour mettre en place ces solutions : le SIED70 et l'ADERA, le PVVS, l'ADEME, le Département, la Région, Effilogis, l'ANAH, la DDT, SOLIHA, les bureaux d'études et l'Etat.

IV. Développement des énergies renouvelables

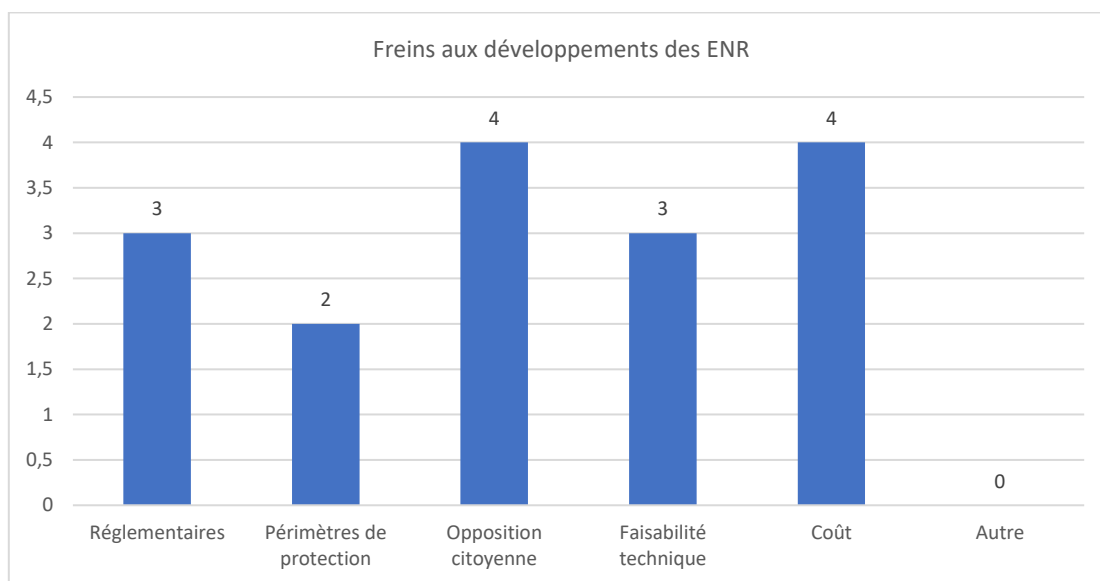
5. Parmi les filières ENR ci-dessous, cochez celles que vous avez développées ou aimeriez développer

Pour le développement des ENR, plusieurs types d'ENR sont développés sur tous les EPCI du PVVS et plusieurs projets de développement ont également été relevés par les EPCI, notamment : des projets de centrales éoliennes à Raze et à Chargey-lès-Port, de réseaux de chaleurs sur la commune de Gevigney-et-Mercey, de photovoltaïque en ombrières sur Amance ou Menoux, et en centrales sur Mailley-et-Chazelot, Fleurey-lès-Faverney ou Chargey-lès-Port, et un projet en toiture sur les bâtiments municipaux et le CHU de Vesoul, un projet de récupération d'énergie fatale à partir de l'incinérateur de Noidans-le-Ferroux, un projet de méthanisation sur la CAV, on compte aussi des projets de développement de microcentrales hydroélectriques sur Scey sur Saône, Chantes ou Soing-Cubry-Charentenay ou de géothermie sur la CCTV.



6. Avez-vous rencontré des freins / problématiques ?

Parmi les freins au développement d'ENR, on retrouve principalement l'opposition citoyenne (en particulier sur les éoliennes) ainsi que le coût de développement des ENR. La capacité insuffisante du réseau électrique ainsi que les contraintes liées aux périmètres ABF sont également des freins évoqués sur plusieurs territoires.



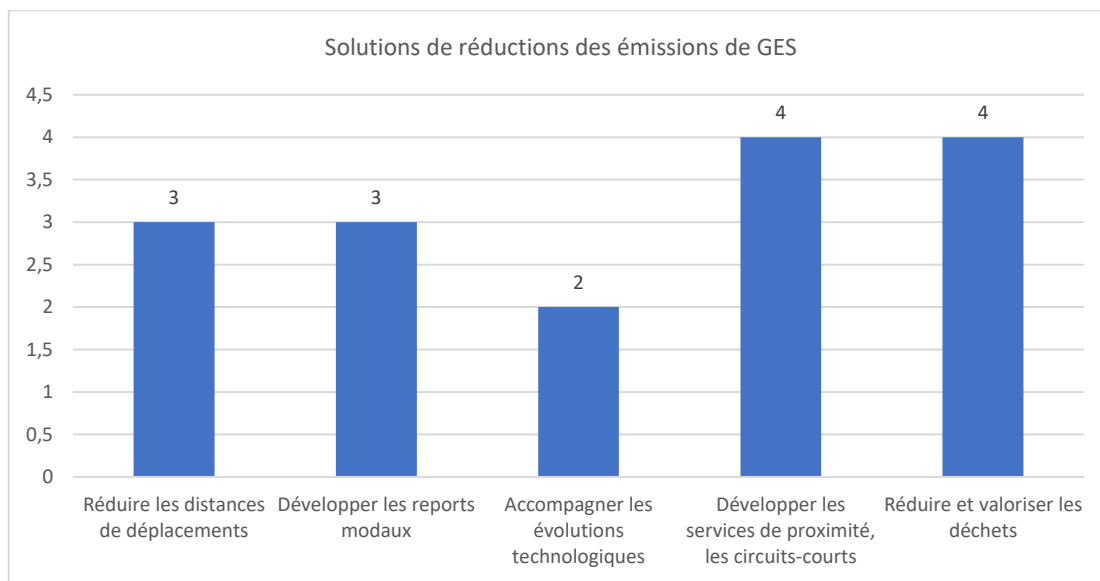
7. Listez des partenaires techniques sur le sujet dont vous avez connaissance ou qui vous ont accompagné :

Parmi les partenaires pour le développement de projet d'ENR, on retrouve : l'ADERA, le SIED70, Territoires70, et OPALE.

V. Réduction des émissions de GES et stockage carbone

8. En complément des éléments vus précédemment pour les réductions d'énergie, partagez-vous ces problématiques locales ?

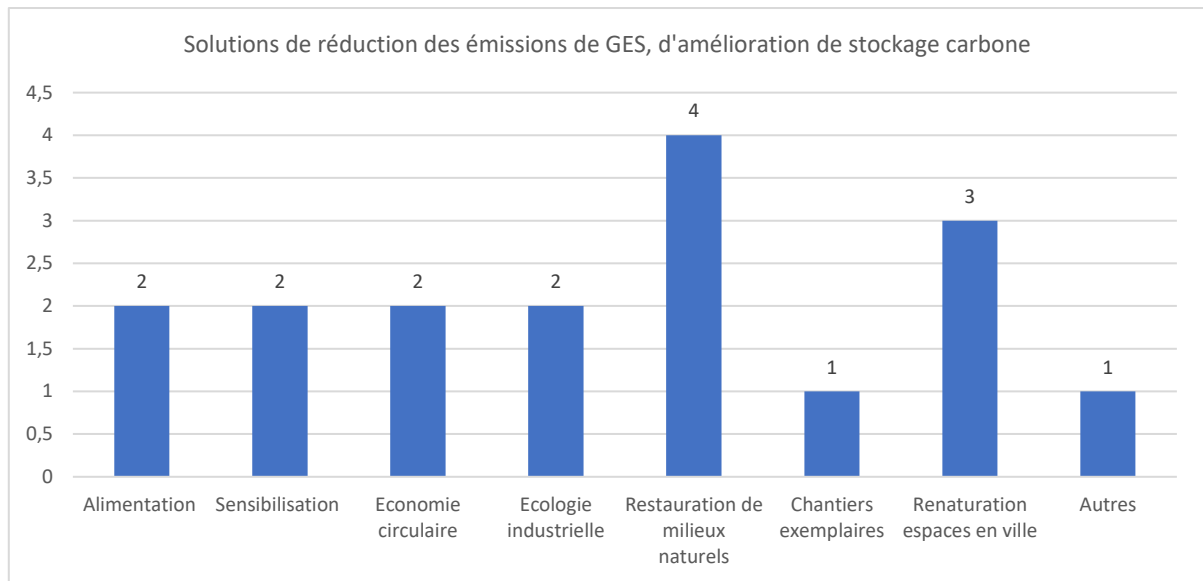
Plusieurs solutions ont été mises en place par les territoires pour réduire les émissions de GES, par exemple la collecte des biodéchets par le SICTOM, ou la lutte contre le gaspillage alimentaire dans une école de la C3, la mise en place d'aire de compostage, d'un service de transport à la demande Allô Saône et d'une tournée de bus T'Mobil pour se rendre aux marchés du territoire sur la CCTS, ou l'encouragement au covoiturage sur la CCHVS.



9. Avez-vous mis des actions en œuvre pour préserver les capacités de stockage de carbone / réduire les émissions de GES ?

Pour les actions en lien avec les émissions de GES non énergétiques et de stockage de carbone, plusieurs actions sont également mises en place sur les EPCI :

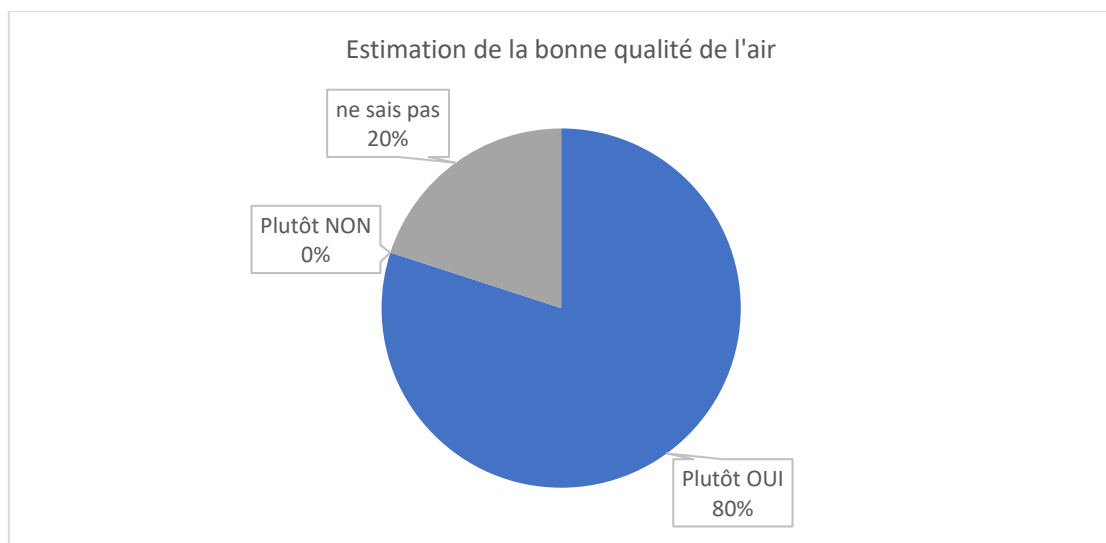
- La construction d'une microcrèche en bois-local, le projet de revalorisation et renaturation de la friche industrielle Devaux ou le soutien de la CC à une ressourcerie sur la C3 ;
- La mise en place d'actions de sensibilisation en milieu scolaire et de circuits-courts ou le bilan carbone et la sensibilisation des exploitations agricoles sur la CCHVS ;
- Le projet de la ferme urbaine Haberges, de végétalisation urbaine et de la restauration de l'espace La Motte sur la CAV ;
- La mise en place d'un verger de sauvegarde et la sensibilisation par la presse locale et le bulletin communale et la mise en place d'un ilot de sénescence sur la CCTS ;
- Enfin la mise en place d'action de restauration de milieux naturels à travers la GEMAPI sur l'ensemble des EPCI ;



VI. Qualité de l'air

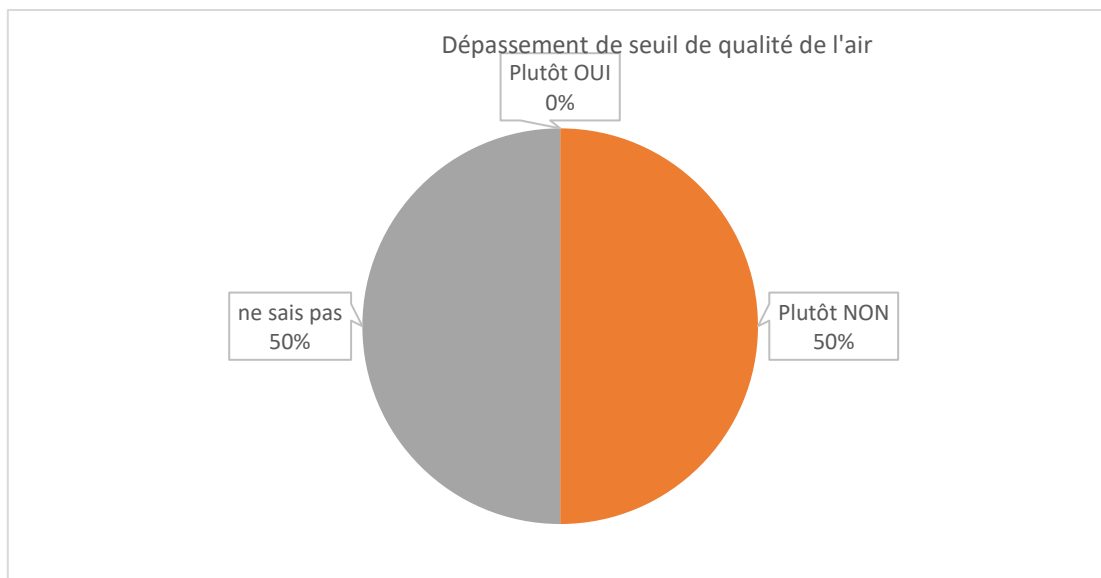
10. Estimez-vous la qualité de l'air bonne sur votre territoire ?

La qualité de l'air est estimée comme bonne sur l'ensemble des EPCI, avec seulement une faible proportion des répondants ne sachant pas estimer la qualité de l'air sur leur territoire.



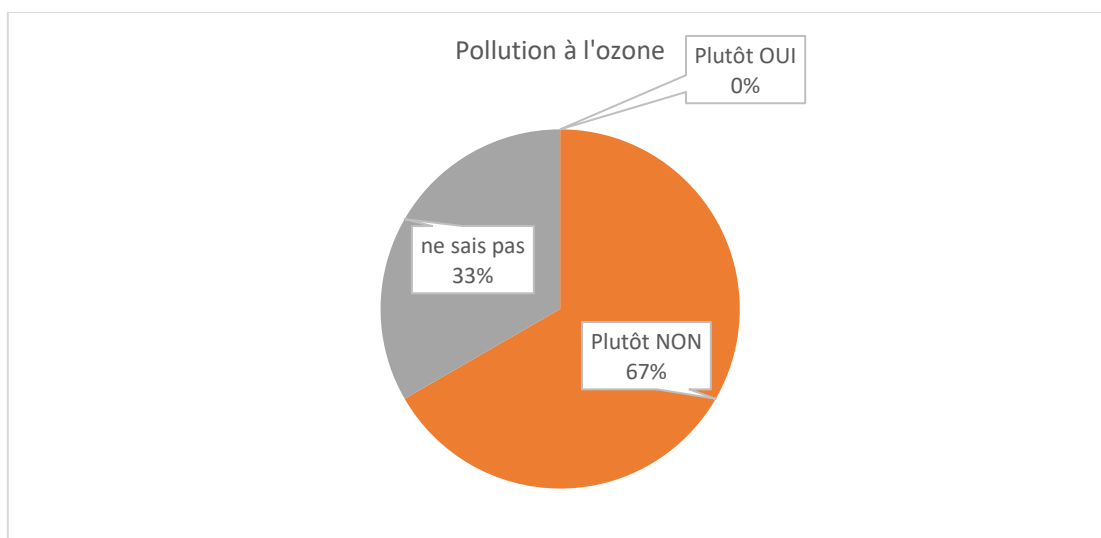
11. Rencontrez-vous des dépassements de seuil ?

On peut voir que la connaissance des dépassements de seuils est une information assez peu connue des territoires puisque la moitié ne savent pas si ceux-ci ont été dépassés sur leur EPCI.



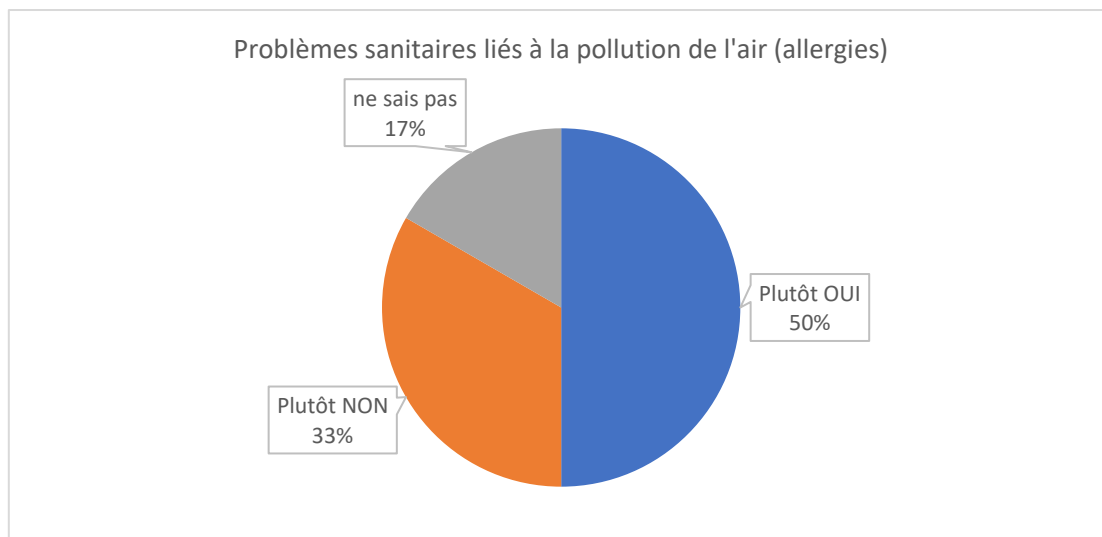
12. Rencontrez-vous des problèmes de pollution à l'ozone ?

La pollution à l'ozone n'est également pas perçue comme problématique sur le territoire.



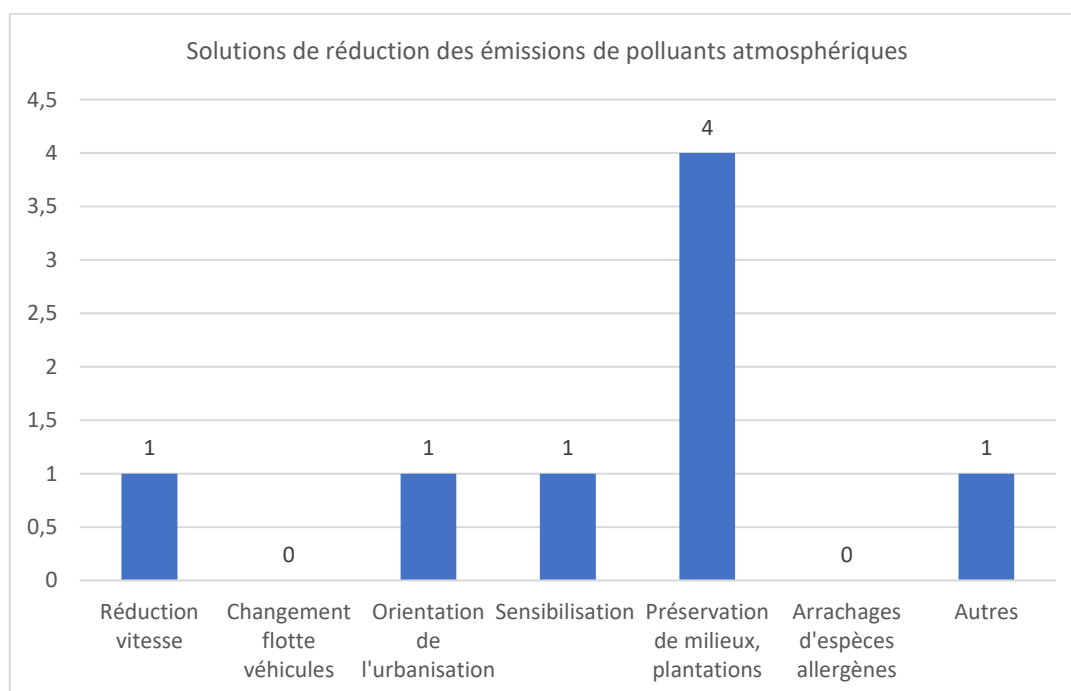
13. Rencontrez-vous des problèmes sanitaires (allergies aériennes)

En revanche 50% des participants relèvent des problèmes sanitaires observés sur leur territoire, notamment en raison d'espèces invasives allergènes (ex : Ambrosie).



14. En complément des actions précédentes, avez-vous entrepris des actions pour améliorer la qualité de l'air / réduire l'exposition des habitants ?

Plusieurs actions sont mises en place par les EPCI pour réduire les émissions de polluants, comme le lancement d'un plan santé sur la CAV. Celles-ci ne sont pas toujours directement en lien avec la pollution atmosphérique, perçue comme peu problématique par les territoires, cependant elles ont des effets sur l'amélioration de la qualité de l'air. C'est notamment le cas de la préservation des milieux naturels via la GEMAPI mise en place sur l'ensemble des EPCI. Des actions sont également mises en place pour limiter la vitesse sur le centre-ville de Vesoul, enfin la CCHVS incite à l'utilisation du vélo.



6. Conclusion

V. LUTHRINGER conclut la séance et rappelle le calendrier de l'élaboration de ce PCAET :

- 8 novembre : présentation du diagnostic aux parties prenantes associées
- 17 novembre : séminaire ambition (14h30 à Saôneexpo)
- 6 décembre : ateliers objectifs chiffrés (14h30 à Saôneexpo)
- 31 janvier, 1^{er} et 2 février 2023 : Clubs climat en soirée dans chaque EPCI
- 7, 8 et 9 mars 2023 : atelier sur les plans d'action par EPCI